

LETTRE D'OPINION – Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE)

Le réseau des CPE : une politique sociale et économique qui fonctionne

Montréal, 14 février 2012 - Les événements des derniers jours ont permis à certains leaders d'opinion de débattre sur la place publique, des idées littéralement rétrogrades pour notre société, en s'attaquant à des acquis pour les femmes et les familles du Québec. Pour défendre leurs idées, ces détracteurs employaient de grands raccourcis, dépourvus de toute rigueur. Ils se sont dotés de demi-vérités, de jugements de valeur et de calculs clairement erronés, entachant la réputation de tout le réseau des CPE. Par conséquent, l'Association québécoise des CPE a le devoir de remettre les pendules à l'heure.

Le réel impact économique des services de garde éducatifs

D'abord, certains ont prétendu que les coûts du système des services de garde éducatifs du Québec sont exorbitants et n'ont cessé de croître inversement au développement des places disponibles. Plusieurs grossières omissions ont fait l'objet de ce calcul. Certes, ils n'ont tenu strictement compte que de l'enveloppe allouée au système et de l'évolution du nombre de places. Manifestement, ils ont exclu les crédits d'impôts, ainsi que les entrées fiscales que ce programme a permis de récolter grâce à la participation de **70 000 femmes de plus sur le marché du travail** depuis sa création. Bien au contraire, en réalité, le réseau des services de garde éducatifs est une politique sociale et économique qui contribue à la prospérité de la société québécoise, **retournant annuellement 5 milliards de dollars** dans les poches de l'État.

En effet, Pierre Fortin, économiste émérite de l'UQAM, ainsi que le fiscaliste Luc Godbout de l'Université Sherbrooke, des chercheurs indépendants, ont prouvé que **pour chaque dollar investi dans le programme des services de garde du Québec, les gouvernements encaissent 1,50 \$ en entrées fiscales**. Pierre Fortin va même jusqu'à affirmer qu'il s'agit « d'un succès financier monstre pour nos gouvernements ».

Maintenant, mettons en lumière des données facilement vérifiables dans leur contexte. L'enveloppe accordée au système des services de garde ne compte que pour 3 % du budget global du gouvernement, comparativement à 23 % pour l'éducation et 42 % pour le système de santé. Un investissement de 3 % du budget global du Québec est-il réellement déraisonnable pour assurer l'avenir des enfants et permettre aux femmes du Québec de s'épanouir sur le

marché du travail? Des études de l'économiste Robert Fairholm du Centre for Spatial Economics (C4SE) prouvent qu'après l'éducation, la petite enfance est l'investissement public qui rapporte le plus à long terme et entraînerait une réduction du décrochage scolaire.

Un modèle de gouvernance unique

Par ailleurs, les critiques ont exprimé certaines incohérences en comparant le système des services de garde à ceux de l'éducation et de la santé, notamment en ce qui a trait à la bureaucratie. Il est faux de prétendre que le système s'avère un monopole d'État. Les centres de la petite enfance, où se trouvent plus de 80 % des places à contribution réduite présentement disponibles, sont des organismes à but non lucratif, privés, administrés individuellement par des conseils d'administration dont les deux tiers des administrateurs sont constitués d'abord de parents, ensuite d'une ou deux éducatrices et d'un citoyen issu de la communauté, participant tous bénévolement aux décisions où l'enfant demeure au cœur du projet collectif : un modèle de gouvernance unique. Cette caractéristique distingue fondamentalement les CPE du modèle des garderies privées qui, par leur nature, poursuivent avant tout des objectifs de rentabilité au profit de ses actionnaires.

Un modèle qui fait l'envie à travers le monde

Partout à travers le monde, ce système est cité à titre d'exemple en matière de politique familiale. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) le souligne d'ailleurs dans son plus récent rapport sur les inégalités sociales.

Un moyen efficace pour enrayer la pauvreté

Le système des services de garde constitue un instrument efficace pour l'intégration des femmes sur le marché du travail et pour enrayer la pauvreté. Il est irréfutable que les nouvelles participations des femmes au marché du travail, une main-d'œuvre qualifiée, dynamisent l'économie de notre société par le biais de taxes et de recettes fiscales recueillies. Autrefois, les femmes québécoises étaient moins susceptibles de travailler à l'extérieur de la maison. Les données de Statistique Canada nous démontrent sans équivoque, qu'aujourd'hui, les femmes québécoises jouissent des taux d'emploi les plus élevés au pays et qu'elles sont dorénavant plus nombreuses dans différents domaines de l'enseignement supérieur.

Les professionnelles au cœur du succès

Au moment où plusieurs intervenants questionnent la légitimité des demandes syndicales s'inscrivant dans une poursuite de négociations historiques pour le réseau, certains acteurs ont tenu des propos réducteurs, médisants et tout à fait inadmissibles envers les professionnelles du réseau. Il nous paraît injuste de profiter d'une négociation s'attaquant au défi structurant de l'harmonisation des conventions collectives pour remettre en cause la valeur intrinsèque de la contribution professionnelle de ses artisans. Quelle valeur accordons-nous à laisser entre les

mains de ces professionnelles l'apprentissage et le bien-être de nos bambins, alors que nous sommes au boulot en toute tranquillité d'esprit? Ces femmes dévouées, méritent à tout le moins, tout notre respect.

L'accès, un défi toujours présent

Malheureusement, tel que nous le rapporte le directeur de la santé publique de Montréal dans son récent rapport portant sur les inégalités sociales, les enfants issus de familles à faibles revenus sont toujours moins présents en CPE. C'est pourquoi le besoin d'accélérer le développement des 15 000 places est de plus en plus criant, afin de permettre universellement, à tous les enfants du Québec, une chance d'accéder à des services de qualité.

Victime de son succès, le système actuel n'est pas dépourvu de défauts. Toutefois, il est loin d'être l'échec dénoncé par ceux qui voudraient revenir en arrière. Il s'avère, tout au contraire, un noble projet de société, dont les Québécois peuvent être fiers, contribuant à faire de notre nation une société progressive, effervescente et égalitaire.

Louis Senécal est Directeur général de l'Association québécoise des CPE.

L'Association québécoise des centres de la petite enfance est un réseau d'entreprises d'économie sociale qui représente quelque 800 centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, offrant des services de garde éducatifs partout au Québec.

L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan dans le secteur des services de garde et qui assume un leadership exemplaire dans la défense des intérêts des enfants et des familles du Québec.

Renseignements

Source : Association québécoise des CPE

Viriya Thach
Directrice des communications
Tél. : 514-326-8008, poste 204
Portable : 514-770-8155
viriyathach@aqcpe.com
www.aqcpe.com